

Procès-verbal de la séance extraordinaire des membres du conseil municipal de Sainte-Thérèse-de-Gaspé convoquée par téléphone, tenue à l'hôtel de ville, au 374 route 132 à Sainte-Thérèse-de-Gaspé, le 18 avril 2018, à 18 : 30 heures, à laquelle sont présents :

Présents :	M.	Roberto Blondin, maire
	MME	Nadine Lelièvre, conseillère
	MM.	Patrick Lebreux, conseiller
		Jacques Desbois, conseiller
		Jeannot Couture, conseiller
		Jacques Roussy, conseiller
		Roland Vallée, conseiller

Est également présent :  
Luc Lambert, directeur général

Les membres présents forment quorum sous la présidence de monsieur Roberto Blondin, maire.

Tous les membres sont présents et renoncent à l'avis de convocation et traitent du sujet suivant :

2018-04-076

**MANDAT POUR LA CONFECTION DES PLANS, DEVIS ET DOCUMENTS D'APPELS D'OFFRES – TRAVAUX TAXES SUR L'ESSENCE**

Il est proposé par Patrick Lebreux et résolu à l'unanimité des conseillers :

**QUE** le conseil municipal mandate la firme WSP pour réaliser la confection des plans et devis et les documents d'appels d'offres pour les travaux prévus sur la taxes d'essence à la station de surpression et aux stations de pompage SP-1 A et SP-3

**PÉRIODE DE QUESTIONS**

Il n'y a eu aucune question.

2018-04-077

**CLÔTURE DE LA SESSION**

La clôture de la session est proposée par Nadine Lelièvre à 18 : 40 heures.

---

Roberto Blondin, maire

---

Luc Lambert, directeur général  
et secrétaire-trésorier

« Je, Roberto Blondin maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal. »